

Transports

COLLÈGES ET LYCÉES

SEPTEMBRE 2019



Transports

COLLÈGES ET LYCÉES

SEPTEMBRE 2019

J'habite à **moins de 15/20 minutes de marche** de mon établissement scolaire.



DÉPLACEMENTS
doux

Au regard de la proximité du domicile avec l'établissement scolaire, les élèves habitant à moins de 15 ou 20 minutes de marche de leur établissement scolaire **doivent privilégier les moyens de transport doux.**

J'habite à **plus de 15/20 minutes de marche et moins de 3 kilomètres** de mon établissement scolaire.



PRISE EN CHARGE
Catlb

Les élèves domiciliés à moins de 3 kilomètres et à plus de 15 et 20 minutes de marche de leur établissement scolaire **peuvent bénéficier d'un service de transport en commun.**

La demande doit être faite à l'adresse mail suivante : bmalgras@delunevilleabaccarat.fr ou directement auprès de l'agence Luneo à Lunéville avec impérativement :

- la présentation d'un justificatif de domicile (afin d'effectuer la vérification de distance)
- l'engagement d'utiliser cette ligne de façon journalière pendant toute la période scolaire. A défaut, la carte pourra être désactivée.

DETAIL DES LIGNES A RETROUVER : WWW.BUS-LUNEO.COM/OFFRE-MOBILITE/CIRCUITS-SCOLAIRES/

J'habite à **plus de 3 kilomètres** de mon établissement scolaire.



PRISE EN CHARGE
Région

Les élèves domiciliés à plus de 3 kilomètres de leur établissement scolaire **peuvent être pris en charge par le service de transport scolaire de la Région Grand Est.**

Toutes les informations et démarches sont à retrouver sur le site Internet : <http://extranet54.fluo.eu/usager/>